

Image not found or type unknown



Donation succession en cas de vente

Par **essouane**, le **10/03/2015** à **20:34**

Bonjour,

Que devient une donation en usufruit nue propriété si le bien a été vendu sans rachat immobilier l'argent qui aura été généré par cette vente conservera t-il le même calcul au moment de la succession avec son abattement fiscal?

Cordialement

Par **domat**, le **10/03/2015** à **23:45**

bjr,

le prix de vente est réparti entre l'usufruitier et le nu propriétaire soit selon le barème fiscal, mais ce n'est pas une obligation soit en accord entre les vendeurs qui disposent de cet argent comme ils l'entendent.

bjr.